



Île-de-France



Rapport d'activité 2024

NOS MEMBRES

8 910

MEMBRES DE TERRE DE LIENS
EN ÎLE-DE-FRANCE
(Adhérents, actionnaires
et/ou donateurs de Terre de Liens
qui habitent en Île-de-France)

DONT



1 310

ADHÉRENTS
À L'ASSOCIATION RÉGIONALE

170

BÉNÉVOLES

8

GROUPES
LOCAUX



5,5 M€

D'ÉPARGNE COLLECTÉE
dédiée à des investissements dans
des biens agricoles via la Foncière
Terre de Liens, partout en France

NOTRE ACTION EN 2024

11

FERMES
en Île-de-France*



330

HECTARES
préservés



37

PROJETS FONCIERS
accompagnés, en lien avec
des collectivités locales ou
des propriétaires fonciers privés

37

COLLECTIVITÉS PUBLIQUES
accompagnées, informées
et sensibilisées

25

PISTES FONCIÈRES relayées



150

ÉVÈNEMENTS PUBLICS
auxquels nous avons participé

61



PORTEURS ET PORTEUSES
DE PROJETS AGRICOLES
accompagnés vers l'installation
au sein d'ABIOSOL

Sommaire

P4 – Qui sommes-nous ?

P12 – Préserver les terres agricoles

Les acquisitions 2024
Les actualités des fermes Terre de Liens en Île-de-France
La biodiversité dans les fermes Terre de Liens en Île-de-France

P19 – Multiplier les installations agricoles

Accompagner les futurs paysans et paysannes
Accompagner les cédants et les propriétaires privés
Connaître le territoire via la veille foncière

P24 – Impliquer les pouvoirs publics

Informar les élus et agents des collectivités territoriales
Un accompagnement complet, du diagnostic à la mise en œuvre
de politiques publiques territoriales
Prendre part au plaidoyer au niveau national et local

P30 – Mobiliser les citoyens et citoyennes

Que font les bénévoles à Terre de Liens ?
L'accueil et la formation des bénévoles
Rendez-vous à la ferme, événements et publications

P36 – Nos partenaires

P38 – Nos mécènes

* Fermes dont Terre de Liens est propriétaire de tout ou partie des terres et bâtiments agricoles, voire du logement pour les paysans installés

Qui sommes-nous ?

Terre de Liens Île-de-France agit concrètement pour la préservation des terres agricoles et pour le développement d'une agriculture biologique et paysanne dans notre région.

Présente en Île-de-France depuis 2005 sous forme d'antenne régionale, puis constituée en association en 2011, notre association compte sur une expertise foncière reconnue, sur un réseau partenarial solide et sur le soutien d'un grand nombre de Franciliens et de Franciliennes.

Au quotidien, nous accompagnons le renouvellement des générations agricoles en Île-de-France ainsi : installation et maintien de paysans en agriculture biologique, accompagnement des acteurs publics et privés pour la gestion du foncier agricole, mobilisation des citoyens pour informer et sensibiliser l'opinion publique.

Dans le cadre de l'association Abiosol, nous contribuons à l'accompagnement de porteurs et porteuses de projet agricole en mutualisant moyens et compétences avec les autres structures co-fondatrices : le réseau AMAP IDF et la coopérative Les Champs des Possibles.

En Île-de-France, nous agissons en synergie avec les structures nationales qui composent le mouvement Terre de Liens :

- la Foncière et la Fondation, qui sont en capacité d'acquérir et de préserver des fermes, des terres et des biens agricoles, lesquels sont ensuite loués à des paysans engagés dans une agriculture biologique et paysanne. Les modes de financement de ces biens diffèrent tout en étant complémentaires : la Foncière est une société d'investissement solidaire,



son capital est constitué de l'épargne de citoyens ; la Fondation est habilitée à recevoir des dons et des legs, voire des subventions d'investissement des collectivités locales.

- la Fédération nationale, qui facilite échanges et mutualisation, d'une part au sein de notre réseau associatif partout en France (19 associations territoriales), d'autre part avec les acteurs engagés à nos côtés, par exemple pour la réalisation de ressources pédagogiques, l'organisation de séminaires et de formations.

L'équipe salariée

L'équipe salariée de Terre de Liens Île-de-France est composée de sept salariées dont cinq chargées de mission, d'une coordinatrice et d'une assistante en gestion administrative (au total 6,15 ETP). En 2024, l'association a accueilli deux stagiaires : Candice, qui a réalisé une enquête auprès des fermiers Terre de Liens en Île-de-France afin de valoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité qu'ils mettent en place dans leur ferme ; Adèle, qui a mené un travail d'analyse sur différentes formes de concentration de foncier agricole.



Coordinatrice

Alice IDRAC

Assistante gestion administrative et financière

Amandine BERGÈRE

Chargées de mission

Installation-transmission

Claire CORMARY

Suivi des fermes et acquisitions

Margaux SAUVAGE

Accompagnement des collectivités

Valentine VIALLEFOND

Mobilisation citoyenne et bénévolat

Floriane VERNAY

Communication et collecte

Stefania MOLINARI

Stage accueillis en 2024

Projet biodiversité

Candice LESCOP

Projet d'analyse de la concentration foncière

Adèle Meunier



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de Terre de Liens Île-de-France est organisé de façon collégiale : il dispose de sept à quinze sièges d'administrateurs et administratrices qui portent ensemble bénévolement la gestion de l'association et sa responsabilité légale.

Selon son domaine de compétence, chaque membre du CA participe à l'un des trois pôles thématiques – agricole, citoyen, collectivités – pour préparer les discussions et les prises de décision. Les pôles sont ouverts aux bénévoles qui souhaitent y apporter leurs compétences, de façon ponctuelle ou récurrente. Un pôle « coordination » réunit régulièrement l'ensemble des référents des pôles thématiques pour assurer la coordination de l'association au quotidien (trésorerie, ressources humaines, relations partenariales...).

Référente pôle collectivités, représentante
au CA de la Fédération Terre de Liens
Ellen BEAURIN-GRESSIER

Représentant légal
Jean-Marc FROHARD

Référent communication, co-trésorier
Pierre CHAPPELLIER

Référente pôle mobilisation citoyenne,
référente ressources humaines
Sylvie COLLINET

Référente plaidoyer, représentante
au CA d'Abiosol
Fabienne DUPONT-CAMUS

Référent pôle agricole,
représentant au CA d'Abiosol, co-trésorier
Thierry LEMAIRE

Représentant au CA d'Abiosol
Michel VAMPOUILLE

Irina JAUBERT

Benoît LABAUNE

Anne SEINGIER



Les adhérents et les membres de Terre de Liens en Île-de-France

Les adhérents et adhérentes de notre association contribuent concrètement à notre action pour le développement d'une agriculture biologique, paysanne et solidaire en Île-de-France.

L'adhésion est un acte politique qui donne de la force à notre voix dans le débat public. Il renforce aussi notre autonomie financière et notre capacité d'action.

Nos adhérent·es ont la possibilité de participer au projet politique, à la vie et à la gouvernance de l'association, notamment lors des assemblées générales ou en devenant bénévole.

Fin 2024, notre association comptait 1 310 adhérents et adhérentes (contre 1 205 fin 2023), comprenant 22 personnes morales, dont 19 AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Le nombre total de membres de Terre de Liens en Île-de-France est de 8 910 personnes, en additionnant l'ensemble des adhérents, actionnaires et/ou donateurs ayant contribué à notre projet. En 2024, la participation des actionnaires franciliens a permis de collecter 5 440 954 euros, destinés à l'acquisition de foncier et de bâtiments agricoles partout en France. Parmi les donateurs et donatrices, 248 personnes ont choisi de dédier leur don à la région Île-de-France, rendant possible la collecte de 42 932 euros pour le financement des différentes actions de notre association territoriale.

Les bénévoles, moteur de notre action

Plus de 150 bénévoles participent à notre action en Île-de-France, permettant de démultiplier notre capacité de co-construction, d'expertise et d'action.

Les bénévoles engagés avec Terre de Liens bénéficient d'un parcours d'accueil, de formation et d'accompagnement visant à développer leur capacité d'action individuelle et collective. Ils sont impliqués dans la gouvernance de l'association, au sein des groupes locaux ou pour des actions spécifiques comme animer des stands, participer aux chantiers à la ferme, faire du plaidoyer, rédiger des articles d'actualité, etc.

Rendez-vous à la page 24 pour en savoir plus !

Les groupes locaux, un ancrage territorial

Huit groupes locaux font vivre le projet de Terre de Liens à l'échelle de leur territoire : il s'agit d'un maillon essentiel de notre action.

Les groupes locaux assurent une veille active dans leur territoire et agissent en coordination avec l'association régionale dans tous ses domaines de compétence, par exemple pour identifier des pistes foncières, animer des événements publics et créer des liens avec les acteurs locaux.

LES FERMES TERRE DE LIENS EN ÎLE-DE-FRANCE



Groupe local de bénévoles



Ferme ou terres agricoles
acquises par Terre de Liens



La ferme de Combreux

Localisation : Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne)

Patrimoine : La Foncière Terre de Liens est propriétaire de 60 ha cultivés sur un total de 66 ha

Activités : grandes cultures, transformation (paysan-boulangier), maraîchage, arboriculture, petits fruits



Bois des Folies

Localisation : Chevannes (Essonne)

Patrimoine : Site de 109 ha, dont 74,3 ha appartenant à la Foncière Terre de Liens et 34,34 ha à la Caisse des dépôts et consignation Biodiversité (CDCB)

Activités : polyculture, élevage ovin et porcin plein air, fromagerie



Envie de contacter
un groupe local
près de chez vous ?

Écrivez-nous à
idf@terredeliens.org



Ferme de Toussacq

Localisation : Villenaux-la-Petite (Seine-et-Marne)

Patrimoine : 73,8 ha de terres et des bâtiments agricoles multifonctionnels (transformation alimentaire, formation, boutique, espaces communs), appartenant à la Foncière Terre de Liens.

Activités : maraîchage bio diversifié, grandes cultures, élevage caprin et porcin, transformation (pain, fromages, etc.), activités pédagogiques, boutique à la ferme, plein air, fromagerie



Ferme La Fabrique Végétale

Localisation : Lumigny-Nesles-Ormeaux (Seine-et-Marne)

Patrimoine : 123 ha au total dont 83,5 ha, un corps de ferme et deux maisons de logement pour les paysans appartenant à la Foncière Terre de Liens

Activités : grandes cultures en agroforesterie, plantes aromatiques et médicinales, maraîchage sur sol vivant, activité de transformation, accueil pédagogique, boutique à la ferme



Ferme des Pâtis

Localisation : Cergy (Val-d'Oise)

Patrimoine : 13 ha au total dont 4,2 ha appartenant à la Foncière Terre de Liens

Activités : maraîchage et boutique sur la ferme



Ferme Vandame

Localisation : Villiers-le-Bâcle (Essonne)

Patrimoine : 236 ha au total dont 19,6 ha appartenant à la Foncière Terre de Liens

Activités : grandes cultures, boulangerie



Ferme de la Briquetterie

Localisation : Milly-la-Forêt (Essonne)

Patrimoine : la Foncière Terre de Liens est propriétaire de toute la ferme, 5,4 ha, un hangar et un logement

Activités : maraîchage



Ferme des Bordes de Milly

Localisation : Milly-la-Forêt (Essonne)

Patrimoine : la Foncière Terre de Liens est propriétaire de toute la ferme 5,4 ha, un hangar et un logement

Activités : maraîchage et poules pondeuses



La ferme de la cressonnière Saint-Éloi

Localisation : Méréville (Essonne)

Patrimoine : La Fondation Terre de Liens est propriétaire de toute la ferme, 0,8 ha

Activités : cressiculture



La ferme de la Tessonnerie

Localisation : Voinsles (Seine-et-Marne)

Patrimoine : 145 ha dont 23 ha appartenant à la Fondation Terre de Liens

Activités : grandes cultures, boissons végétales, farine et graines décortiquées



La ferme de Plaine de Vie

Localisation : Ezanville (Val-d'Oise)

Patrimoine : 6,4 ha dont 1,27 ha appartiennent à la Foncière Terre de Liens

Activités : maraîchage et arboriculture

Préserver les terres agricoles

De nos nombreuses actions, l'acquisition de terres et de biens agricoles est sans doute la plus emblématique. Ces acquisitions permettent de préserver la vocation agricole des terres ; elles facilitent le maintien ou l'installation en agriculture biologique de fermiers et fermières ayant des pratiques qui favorisent la biodiversité en milieu agricole.

Nous menons ces actions avec la Foncière et la Fondation Terre de Liens et en collaboration avec d'autres acteurs du foncier en Île-de-France comme l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la SAFER Île-de-France, Île-de-France Nature, etc.

Certaines acquisitions peuvent être co-financées par des établissements publics et les collectivités, dans le cadre de leurs politiques de protection de l'eau ou de soutien à la transition écologique de l'agriculture.

Les acquisitions 2024

La ferme de la Tessonnerie à Voinsles (77)

Anne Charlotte et Sylvain ont repris la ferme familiale de La Tessonnerie en 2018 sur 145 hectares. Ils cultivent, en agriculture biologique, blé, orge, avoine, etc. et ont des ateliers de transformation de boissons végétales, de farines et de graines décortiquées. En 2024, la famille d'Anne Charlotte a mis en vente une parcelle de 23 hectares et a proposé à Terre de Liens de l'acquérir.



Le maintien en bio de cette ferme en grandes cultures est un enjeu de taille – ces terres sont situées sur trois aires d'alimentation de captage d'eau potable (AAC) – c'est pourquoi ce projet a fortement mobilisé des acteurs institutionnels à nos côtés : l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Ville de Paris ont co-financé cette acquisition à hauteur de 60 et 20 % respectivement. La Fondation Terre de Liens, habilitée à recevoir des fonds publics, est aujourd'hui propriétaire de cette parcelle : la collecte de dons pour compléter le financement de cette acquisition sera ouverte en 2025.

Rendez-vous page 27 pour en savoir plus sur notre partenariat avec la Ville de Paris.

La ferme Plaine de vie à Ezanville (95)

Active depuis plus de 25 ans, l'association Plaine de Vie agit pour la réinsertion de personnes en difficultés sociales et professionnelles par le maraîchage biologique : un projet qui invite à tisser des liens, et qui nous tient à cœur ! L'association est aujourd'hui installée sur 6,4 hectares au total : son activité contribue à maintenir de l'agriculture en milieu périurbain.



Récemment, elle a eu l'opportunité d'acheter une parcelle de maraîchage ainsi qu'une maison où sont installés leurs nouveaux locaux. En complément, Plaine de Vie a demandé à Terre de Liens Île-de-France d'instruire l'acquisition d'un verger de 1,27 hectare qui sera acquis par la Foncière Terre de Liens début 2025 ! Plaine de Vie va ainsi diversifier ses activités agricoles avec de l'arboriculture biologique, production par ailleurs en grave récession en Île-de-France.

Complément d'acquisition – Ferme des Pâtis à Cergy (95)

Et de trois ! Suite à la mise en vente d'une indivision, nous avons instruit un troisième complément d'acquisition de 1,4 hectare pour la ferme maraîchère d'Alain et Valérie. Le comité d'engagement a voté favorablement pour cette nouvelle acquisition par la Foncière qui sera effective en 2025, portant à 4,2 hectares (sur un total de 13 hectares) les surfaces appartenant à Terre de Liens. La collecte de souscriptions citoyennes a déjà permis de rassembler la totalité de la somme et a été clôturée en seulement deux mois, entre novembre et décembre 2024. Ce complément d'acquisition permet de contribuer à la préservation de la plaine maraîchère de Cergy, un espace agricole précieux qui interroge tout particulièrement la relation entre la ville et l'alimentation de ses habitants.



Complément d'acquisition – La Fabrique Végétale à Lumigny (77)

C'est une longue et belle histoire, celle qui nous lie à la ferme La Fabrique Végétale autour d'un objectif commun : préserver l'intégrité de la ferme et garantir sa transmissibilité, d'une génération à l'autre.

« Les fermes comme la nôtre sont très vulnérables à chaque fin de carrière, aux accidents des fermiers, aux changements de vie... En proposant l'achat de terres, des bâtiments et des habitations à Terre de Liens, nous facilitons sa transmission à des paysans ayant l'énergie et le savoir-faire pour continuer à la faire vivre après notre passage. »

Rémi et Claire, paysans à La Fabrique Végétale

Après l'acquisition de 38 hectares en 2011, un premier complément d'acquisition avait permis à la Foncière Terre de Liens de devenir propriétaire de 25,5 hectares supplémentaires, du corps de ferme et de deux maisons d'habitation. En 2024, le comité d'engagement a accueilli favorablement ce nouveau complément d'acquisition de 20 hectares, qui sera effectif courant 2025.

En 2023, Colin s'installe en maraîchage sur la ferme ; aujourd'hui, les trois paysans font vivre une activité agricole diversifiée et vertueuse, qui allie production et transformation, agroforesterie, grandes cultures, plantes aromatiques et médicinales (PPAM) et maraîchage, le tout en agriculture biologique bien entendu. Située en plein cœur de village, cette ferme est aussi un lieu de rencontres et d'échanges : boutique à la ferme



et distributions AMAP, exposition permanente, formations, ateliers, chantiers, événements culturels... les occasions sont nombreuses pour ouvrir les portes aux membres de Terre de Liens et aux citoyennes et citoyens intéressés.



FOCUS

COMMENT TERRE DE LIENS ACHÈTE DES TERRES

Lorsqu'un propriétaire privé ou un cédant souhaite vendre du foncier à Terre de Liens, ou si de futurs paysans souhaitent être soutenus via un portage du foncier par Terre de Liens, l'association territoriale, une fois saisie, analyse le projet et décide de s'engager – ou non – dans un processus d'instruction en vue d'une acquisition par la Foncière et/ou la Fondation Terre de Liens qui, *in fine*, sont les propriétaires en titre.

Ce processus permet d'étudier, d'une part, le foncier, qui est composé d'un parcellaire avec éventuellement un bâtiment d'exploitation et/ou un logement et, d'autre part, le projet du ou des futurs paysans et paysannes qui souhaitent s'installer. Une attention particulière est portée sur la pérennité du projet, sa viabilité économique et sa transmissibilité car Terre de Liens ne revend jamais et doit pouvoir réinstaller des paysans sur le long terme. Ce processus d'instruction dure plusieurs mois (entre six mois et un an) et nécessite des validations au sein de différentes instances : pôle agricole et conseil d'administration à l'échelle régionale, puis l'association territoriale (AT) présente le projet devant le comité d'engagement Terre de Liens national qui émet un avis généralement suivi par les instances de décision de la Foncière et/ou de la Fondation.

Tous les dossiers ne vont pas jusqu'au comité d'engagement :

les négociations sur le prix peuvent ne pas aboutir, l'un des acteurs, vendeur, cédant ou porteur de projet peut changer d'avis ou bien l'instruction peut révéler des éléments rédhibitoires pour la poursuite du projet. En 2024, l'association a instruit huit projets fonciers sur le territoire francilien. Parmi ces projets, quatre ont été présentés lors du comité d'engagement dont trois ont reçu un avis favorable. Cependant, le projet d'acquisition d'un bâtiment d'exploitation sur une ferme existante a été ajourné.





Les actualités des fermes

Tous les ans, une visite est réalisée pour faire un point avec les fermiers, garder le contact, envisager des besoins et des projets communs, faire si besoin l'interface entre fermiers et propriétaires – la Foncière et/ou la Fondation Terre de Liens). Ce suivi permet aussi d'aider les fermiers à accéder à certains programmes nationaux de Terre de Liens (programme biodiversité, eau...), de trouver de nouveaux preneurs s'il y a départ ou nouvelle installation, de préparer ou de faire évaluer les baux en collaboration avec le pôle ferme (instance nationale de gestion des fermes), etc.

Pour les fermiers qui le désirent, nous sommes en train de mobiliser des référents fermes bénévoles dont le rôle sera justement d'assurer le plus de lien possible entre l'association territoriale et les fermiers intéressés par cette démarche.

Installation de Clément à Combreaux et diversification arboricole

Clément est installé à la ferme de Combreaux depuis l'été 2024, prenant le relais de Mélanie pour la conduite d'un verger diversifié : mûres, rhubarbe, fraises, cassis, groseilles, raisin de table, abricots, pêches, cerises, poires et prunes. Pour conforter son activité et ses revenus, Clément a souhaité disposer de davantage de surface : 2,7 hectares supplémentaires lui sont ainsi loués par la Foncière Terre de Liens. Au total, la surface à sa disposition est de 4,5 hectares, lui permettant de planter 1 000 arbres de plus et 1 300 arbustes « petits fruits », et de diversifier encore davantage les cultures (pommes, amélanches, noisettes, kakis, nashis, coings, nèfles, grenades, arbrouses...). 3 000 arbres et arbustes non fruitiers compléteront ce beau et vaste

programme. La vente de la production se fait principalement via des AMAP : trois actuellement et trois supplémentaires d'ici 2028. La vente en ligne, à des épiceries solidaires ainsi qu'auprès de restaurateurs complètera les débouchés.

Bienvenue à Clément, et à tous les membres Terre de Liens qui participeront aux prochaines plantations d'arbres qu'il organisera dès 2025 dans cette ferme ! La collecte de souscriptions citoyennes est toujours active pour la ferme de Combreaux ; fin 2024, 47 % de la somme avaient été collectés.

« L'installation d'un arboriculteur en Île-de-France est un événement remarquable, parce que le nombre de producteurs et productrices de fruits est tombé très bas dans notre région : il n'en restait que 66 en 2019, avec une baisse de 80 % des surfaces de vergers en 40 ans. »

Benoît, bénévole
au comité de rédaction
de Terre de Liens Île-de-France



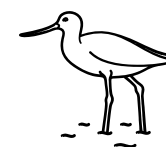
Bientôt une fromagerie au Bois des Folies !

Après bien des difficultés qu'ils surmontent peu à peu avec ténacité, Audrey et Alexandre, éleveuse et éleveur sur la ferme du Bois des Folies à Chevannes, ont enfin pu démarrer en 2024 la production de fromage de brebis dans un laboratoire mobile. En parallèle, ils ont lancé la construction d'une fromagerie et d'un tunnel d'élevage à l'entrée de la ferme. Les éleveurs commercialisent aujourd'hui leurs fromages auprès de neuf AMAP.

C'est en 2021 que la Foncière Terre de Liens avait acquis 74 hectares sur les 109 d'un ancien site appartenant à la Direction générale de l'aviation civile. Les 35 hectares restants constituent une zone humide sensible qui a été achetée

par la Caisse des dépôts et consignations Biodiversité : sur ce lieu en friche depuis plusieurs années, on constate en effet le développement d'une biodiversité remarquable, notamment sur les zones humides et les mouillères. L'action de Terre de Liens et de ses partenaires a permis l'installation de deux projets agricoles sur ce site. Keryann élève des porcs en plein air en produisant les céréales pour les nourrir ; Audrey fait pâturer ses brebis laitières et produit du fromage, en association avec Alexandre qui possède également un troupeau de brebis itinérant. Ces activités, conduites en agriculture biologique, garantissent le maintien de la biodiversité tout en permettant aux éleveurs la mise en œuvre d'un projet viable et vivable.

La biodiversité dans les fermes Terre de Liens en Île-de-France

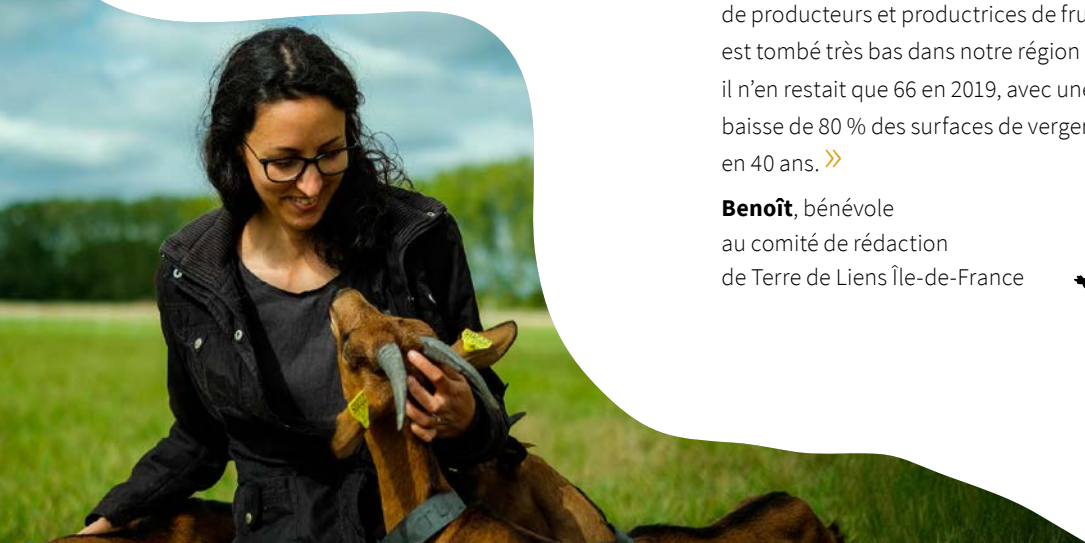


L'agriculture, un secteur ayant un impact majeur sur la biodiversité, peut aussi être une ressource pour préserver cette dernière ! Recherche en agroécologie, connaissance des auxiliaires de culture, préservation des sols et de la ressource en eau, projets agroforestiers... les exemples sont nombreux dans les fermes Terre de Liens de notre région.

Des fiches sur les pratiques agricoles favorisant la biodiversité dans les fermes

Candice Lescop a rejoint Terre de Liens Île-de-France pour réaliser un stage sur les pratiques agricoles favorisant la biodiversité. Elle a réalisé un travail d'enquête auprès des fermiers et fermières volontaires et auprès de différentes structures (associations,

collectivités, organismes issus du monde de la recherche, etc.) au sujet de leurs perception et pratiques au regard de la biodiversité. Grâce à ces entretiens, Candice a réalisé des fiches qui permettent de présenter les pratiques et les enjeux, à l'interface entre biodiversité



et agriculture sur les fermes Terre de Liens en Île-de-France.

Expérimentations en agroécologie, connaissance des auxiliaires de culture, préservation des sols et de l'eau, projets agroforestiers..., les fermiers Terre

de Liens en Île-de-France développent leurs savoir-faire dans de nombreux domaines et participent activement à la recherche de solutions pour la transition écologique.



Plantations de haies avec la Fondation Terre de Liens et l'association Agrof'île

En 2021, la Fondation Terre de Liens a créé un programme « Biodiversité » : il s'agit avant tout d'encourager les agriculteurs à adapter leurs pratiques. En Île-de-France, plusieurs fermes Terre de Liens sont impliquées dans des projets de plantation de haies. En 2024, nous avons préparé des dossiers de demande de financement auprès de la Fondation qui a accordé un financement de 4 000 euros pour la plantation de 200 mètres de haies en doubles rangs sur la ferme de La Fabrique Végétale.

Les fermes franciliennes sont accompagnées techniquement dans leur projet de plantation de haies par l'association Agrof'île (voir également à ce sujet page 36 « Nos partenaires »). Sur la ferme de La Fabrique Végétale, à Lumigny, notamment, Agrof'île avait réalisé un diagnostic du parcellaire afin de créer un réseau de drainage de surface (création de noues et plantation de haies) en substitution du réseau de drainage enterré vieillissant et problématique pour les haies (colmatage des drains par les racines des arbres).

Au total, cinq fermes Terre de Liens bénéficient de l'accompagnement d'Agrof'île en 2023-24, soit près de 14 000 arbres et arbustes plantés :

ferme des Bordes de Milly

600 plants pour les haies,
plus 30 arbres fruitiers intra parcellaires

ferme de Combreux

1 750 plants pour la haie

ferme de Toussacq

6 000 plants pour la haie



ferme La Fabrique Végétale

5 500 plants pour la haie

ferme de Chevannes

diagnostic réalisé en 2024,
plantations prévues début 2025

PARTICIPER À UN CHANTIER

L'association Agrof'île organise des chantiers participatifs pour réaliser les plantations : nous vous tenons au courant des prochains rendez-vous dans nos fermes !



Multiplier les installations agricoles

Au-delà des installations dans les fermes Terre de Liens, nous sommes mobilisés pour multiplier les installations sur tout le territoire francilien grâce à plusieurs actions complémentaires : accompagner les porteurs et porteuses de projet dans leur recherche foncière, accompagner les cédants et cédantes dans la transmission de leurs fermes, faire connaître Terre de Liens aux propriétaires privés et s'appuyer sur le réseau des bénévoles pour identifier et suivre des pistes foncières.



Accompagner les futurs paysans et paysannes

C'est dans le cadre de l'association Abiosol (agriculture biologique et solidaire) que nous menons nos actions d'accompagnement des porteurs et porteuses de projet dans leurs recherches et démarches foncières. L'association Abiosol est constituée de Terre de Liens Île-de-France, du Réseau des AMAP Île-de-France et des Champs des Possibles : ces structures mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer un accompagnement personnalisé et complet, allant de l'émergence du projet jusqu'à l'installation.

FOCUS SUR Abiosol

agriculture biologique solidaire

Outre le travail d'accompagnement des porteurs et porteuses de projet, l'une des spécificités d'Abiosol est d'accueillir toute personne attirée par un projet agricole le plus en amont possible, au niveau de **l'émergence des idées et du projet**, phase essentielle qui, bien qu'indispensable au parcours du combattant qu'entament les futures installées, n'est malheureusement pas ou peu reconnue actuellement par les autorités.

Abiosol en 2024 c'est :

- **108 participants et participantes** aux treize réunions d'accueil de potentiels futurs porteurs et porteuses de projet;
- **68 porteurs et porteuses de projet** accueillis qui ont signé une convention d'accompagnement;
- **130 rendez-vous individuels** afin que chaque porteur ou porteuse de projet explique les besoins particuliers de son projet;
- **le parcours « Paysan demain »** qui a permis à 20 porteurs et porteuses de projet de s'impliquer dans une ferme aux côtés de paysans et paysannes;
- **12 « cafés installation-transmission et foncier »** organisés en un an. Au total, près de 300 participants et participantes sont venus à ces temps d'information et d'échange;
- **12 visites de fermes** organisées pour les porteurs de projet;
- **5 rencontres** de formats divers organisées pour faire connaître le métier de paysan à des publics variés.



Les actions menées par Terre de Liens Île-de-France dans le cadre d'Abiosol en 2024 :

- 49 rendez-vous individuels pour aider à structurer des projets de maraîchage, d'élevage, d'arboriculture ou de grandes cultures;
- une rencontre paysanne en janvier sur le thème de l'installation en collectif avec le témoignage de paysan·nes et d'une autrice (une cinquantaine de participants);
- un « café-installation » en mai sur le thème des acteurs du foncier et des opportunités foncières en Île-de-France, en présence de la SAFER Île-de-France, d'Île-de-France Nature et des Champs des Possibles (19 participants);
- trois visites de ferme dont une ferme en plantes aromatiques et médicinales à Lumigny (77), une ferme maraîchère à Marcoussis (91) ainsi qu'une ferme en polyculture élevage à Voinsles (77);

- la participation aux formations des futurs agriculteurs et agricultrices d'Île-de-France au aux CFPPA de Briecomte-Robert et de Saint-Germain-en-Laye, et à l'École du Breuil. Terre de Liens apporte son expertise dans les formations de Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA). L'association se fait ainsi connaître comme un interlocuteur dédié à faciliter l'accès au foncier des futurs agriculteurs bio.

En ayant connaissance de pistes foncières, Terre de Liens Île-de-France favorise également la mise en relation entre les offres de foncier et les candidats à l'installation sur le territoire. En 2024, 24 nouvelles offres de foncier et d'opportunités professionnelles en Île-de-France ont été publiées sur la plateforme Objectif Terres, animée par la Fédération Terre de Liens.



Accompagner les cédants et les propriétaires privés

Les cédants proches de la retraite sont de plus en plus nombreux à nous contacter pour bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre de leurs projets de transmission. Ce travail mobilise de nombreuses compétences et se fait en coordination

avec Abiosol afin que toutes les dimensions d'un projet de transmission soient examinées. Il faut imaginer ensemble le devenir de la ferme, aider l'exploitant ou l'exploitante à se projeter le plus en amont possible de la transmission, évaluer la valeur



de sa ferme, rencontrer de potentiels repreneurs, accompagner la mise en relation entre cédant et repreneur et mettre en œuvre la reprise.

En 2024, nous avons accompagné six projets de transmission de fermes, dont des projets de restructuration-transmission de fermes en grandes cultures. Terre de Liens et Abiosol travaillent aujourd'hui à améliorer la structuration de cet accompagnement à la transmission dans le but de mieux

répondre aux besoins des cédants et des repreneurs et de contribuer à relever le défi du renouvellement des générations agricoles. En parallèle de ce dernier, l'un des enjeux en Île-de-France est de favoriser la diversification de fermes en grandes cultures afin de les rendre plus attractives pour des repreneurs et de redynamiser certaines filières agricoles franciliennes (fruits, légumes, mais aussi élevage) pour participer à l'alimentation des franciliens.

FOCUS SUR L'AIDE CÉDANTS-REPRENEURS

La région Île-de-France est la première région française à mettre en œuvre un dispositif d'aide pour les cédants qui souhaitent transmettre leur ferme en s'engageant dans un processus de coopération avec des repreneurs identifiés. Financé par le fonds européen FEADER géré par la région, ce dispositif de coopération pour le renouvellement des générations en agriculture permet aux cédants partant à la retraite de bénéficier d'un chèque de 30 000 € pour assurer la transmission de leur ferme, une fois le repreneur identifié. Dans le cadre de ce dispositif, Terre de Liens Île-de-France peut accompagner les cédants à accéder au financement et/ou à un suivi technique, et continue à œuvrer en amont de ce dispositif avec ses partenaires d'Abiosol pour mettre en lien cédants et repreneurs, préalable indispensable à toute transmission !



Nous proposons aussi d'accompagner les propriétaires privés franciliens qui prennent contact avec nous car ils souhaitent vendre ou louer leurs terres pour installer des agriculteurs et agricultrices en bio. En 2024, 31 projets relatifs à du foncier privé ont été accompagnés ou étudiés via :

- de l'information sur les questions de gestion responsable du foncier ;
- l'étude et la caractérisation du bien, dont la réalisation de diagnostic foncier sur la ferme ;
- de l'appui à la publication d'annonces sur la plateforme Objectif Terres et de la mise en relation avec des porteurs et porteuses de projets.



Dans la perspective de démultiplier notre capacité d'action, en 2024, un groupe de cinq bénévoles « décrypteurs » a été créé au sein de notre association pour assurer le primo-accueil de propriétaires privés qui nous contactent. Si les modalités de travail du groupe sont encore en cours de structuration, le groupe a d'ores et déjà permis d'être plus réactif et de mieux suivre les pistes foncières qui nous sont communiquées !

« L'un des enjeux en Île-de-France est de favoriser la diversification de fermes en grandes cultures, afin de les rendre plus attractives pour des repreneurs et de redynamiser les filières agricoles franciliennes. »

Claire Cormary, chargée de mission installation-transmission à Terre de Liens IDF

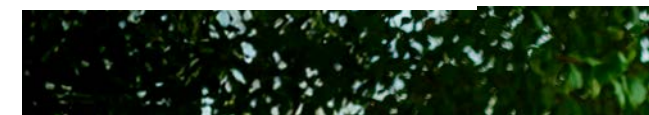
Connaître le territoire via la veille foncière

En plus d'accompagner les cédants et les propriétaires qui nous sollicitent directement, nous menons localement des actions de veille foncière afin d'avoir une connaissance fine du territoire qui nous permette d'identifier d'autres pistes propices à de l'installation. Pour cela, nous travaillons à plusieurs niveaux :

- avec nos partenaires dans le cadre de deux cellules foncières locales animées par la SAFER, l'une sur le territoire des communautés d'agglomération de Cœur d'Essonne et de Grand Paris Sud Essonne Sénart – créée en 2022 dans le cadre du projet Sésame –, l'autre créée en 2024 sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et du parc naturel régional du Vexin. Ces cellules locales foncières permettent de réunir autour de la table des acteurs de l'installation, d'identifier des opportunités foncières puis de coordonner l'ingénierie

foncière nécessaire à l'installation de fermes sur ces territoires ;

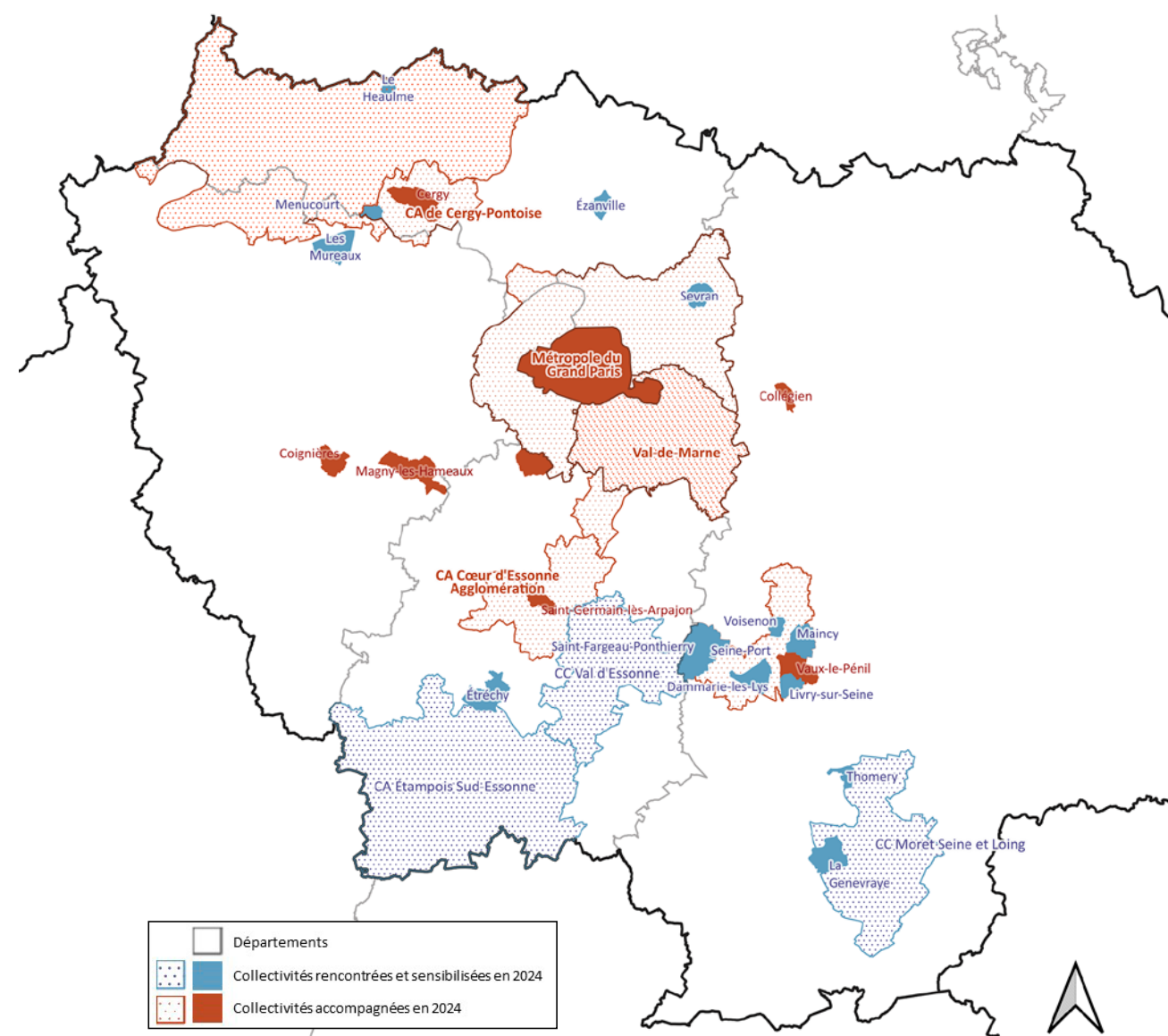
- avec les bénévoles et les citoyens, qui sont bien placés pour savoir ce qui se passe près de chez eux ! Nous pouvons ainsi compter sur nos bénévoles des groupes locaux, en zone périurbaine et rurale notamment, pour nous relayer les opportunités d'installation sur leur territoire. Nous nous sommes organisés afin de mieux accueillir les pistes foncières transmises par des citoyen·nes : chaque citoyen et citoyenne qui le souhaite peut ainsi mobiliser un réseau d'acteurs et une palette d'outils pour rencontrer les propriétaires de foncier vacant, les futurs cédant·es, les exploitant·es et les collectivités pouvant accueillir une installation, puis faire remonter ces informations à l'association Terre de Liens Île-de-France.



Impliquer les pouvoirs publics

Malgré un contexte budgétaire restreint, les collectivités publiques locales (communes, intercommunalités, syndicats, parcs naturels régionaux, départements, etc.) montrent un intérêt croissant pour les questions d'alimentation durable et de proximité en Île-de-France : les accompagner dans leurs réflexions et démarches constitue un axe prioritaire de notre action.

Nous avons donc souhaité amplifier notre action de plaidoyer au niveau local et national, en renforçant l'engagement bénévole autour de ce sujet. Entre autres, le calendrier législatif particulièrement chargé et perturbé de cette année a légitimé une veille active et le déploiement d'actions auprès de parlementaires.



Informier les élus et agents des collectivités territoriales

Les élus et agents de collectivités continuent à nous manifester un intérêt réel pour les questions d'accès à une alimentation de qualité, de circuits courts et de proximité ou encore de qualité de l'eau potable. En 2024, nous avons poursuivi notre action d'information de ces acteurs, autour de la préservation

des terres agricoles et de l'installation. Il s'agit de renforcer leur argumentaire et leur motivation à agir, et de donner un aperçu des différents outils législatifs et réglementaires à leur disposition, comme par exemple le plan local d'urbanisme (PLU ou PLUI) ou le projet alimentaire territorial (PAT), etc. Cette année,



ces échanges se sont principalement concrétisés lors de rencontres avec élus et agents en mairie, ainsi que lors de séminaires et réunions collectives. Deux ateliers ont notamment été organisés sur le territoire de la communauté

d'agglomération de Melun Val de Seine. L'objectif est d'amener les collectivités à formaliser leurs démarches via une stratégie foncière adaptée à leur contexte territorial.

23 collectivités territoriales informées et sensibilisées en 2024 :

dont 20 nouvelles collectivités rencontrées

- **Essonne (91)** : Etrechy, CA Etampois Sud Essonne, CC Val d'Essonne
- **Seine-Saint-Denis (93)** : Sevran
- **Seine-et-Marne (77)** : Dammarie-les-Lys, La Rochette, Maincy, Voisenon, Seine-Port, Livry-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, La Genevraye, CC Moret Seine et Loing, Thomery, Collégien, le Syndicat des Eaux de l'Est Seine et Marnais (S2E77)
- **Val-d'Oise (95)** : Le Heaulme, Menucourt, Ezanville
- **Yvelines (78)** : Les Mureaux



Un accompagnement complet, du diagnostic à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales

Nous proposons un accompagnement approfondi aux collectivités territoriales volontaires pour l'élaboration d'une stratégie foncière à court, moyen et long terme dans laquelle peuvent s'inscrire des projets concrets. Dans ce cadre, nous avons soutenu plusieurs communes et intercommunalités dans leur volonté d'identifier des pistes foncières pour l'installation de paysans et paysannes

en agriculture biologique sur leur territoire. Par exemple, pour la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, nous avons suivi la réalisation d'un diagnostic agricole et foncier pour recenser les exploitations et mieux comprendre les enjeux de transmission sur le territoire. Certaines collectivités souhaitent mettre à disposition de porteurs de projets

les terres agricoles qu'elles possèdent, comme c'est le cas à Cergy (95). Quant à celles qui ne disposent pas de foncier agricole, elles peuvent ambitionner de mobiliser les propriétaires privés de leur territoire, à l'instar de la commune

de Collégien (77).

Terre de Liens Île-de-France a mené ce travail aux côtés de ses partenaires, dont Abiosol et le GAB Île-de-France, tout en s'appuyant sur ses bénévoles.

14 collectivités territoriales accompagnées en 2024 :

dont 2 nouvelles collectivités rencontrées : Vaux-le-Pénil et Collégien

- **Essonne (91)** : Verrières-le-Buisson, Saint-Germain-lès-Arpajon
- **Val-d'Oise (95)** : CA Cergy-Pontoise, Parc Naturel Régional du Vexin Français, Parc naturel régional Oise-Pays de France, Cergy
- **Val-de-Marne (94)** : département du Val-de-Marne
- **Seine-et-Marne (77)** : CA Melun-Val de Seine, Vaux-le-Pénil, Collégien
- **Yvelines (78)** : Coignières, Magny-les-Hameaux/ CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Paris (75)** : Ville de Paris, Métropole du Grand Paris

« Les élus ont un rôle décisif à jouer pour préserver le foncier agricole, et participer activement à l'installation de nouveaux paysans en agriculture biologique et en circuits courts. Pour concevoir et mettre en œuvre ces politiques agricoles de proximité, Terre de Liens est un appui précieux : c'est un réseau expérimenté, qui connaît très bien les atouts comme les besoins de ces filières ancrées dans les territoires franciliens. »

Xavier Guimar, Maire de Châlo-Saint-Mars (91)



FOCUS

NOTRE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PARIS : UNE STRATÉGIE FONCIÈRE SYSTÉMIQUE ET NOVATRICE

Via ses Plans Alimentation durable, la Ville de Paris met en œuvre une politique agricole et alimentaire ambitieuse : elle se donne pour objectif de développer une offre de produits agricoles locaux et de qualité pour ses habitants en commençant par sa restauration collective.

Dans ce contexte, la première préoccupation de la ville est son approvisionnement. Depuis 2022, elle a défini le périmètre de la notion de « production locale » avec un rayon de 250 km autour de Paris où elle souhaite contribuer à maintenir et à accroître des espaces nourriciers et à développer une agriculture biologique. C'est en particulier à cet objectif que répond la création d'AgriParis Seine en juillet 2023 : cette association de coopération territoriale anime notamment le projet Seine

nourricière filières dont le but est de structurer des filières durables et de qualité à l'échelle du bassin de la Seine.

En ce qui concerne le foncier agricole, la Ville de Paris a choisi de nouer un partenariat avec Terre de Liens. Notre partenariat se concrétise par deux conventions :

- une subvention pour les associations territoriales du grand bassin parisien (Île-de-France, Hauts-de-France, Champagne-Ardenne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Normandie) permet de financer des actions d'animation foncière dans l'objectif de faire émerger des opportunités d'acquisition. Terre de Liens Île-de-France est pilote de ce projet;
- une subvention attribuée à la Fondation Terre de Liens permettra de contribuer à l'acquisition de terres agricoles, pour installer ou maintenir des paysans et paysannes en agriculture biologique.

Résultats

Deux acquisitions ont été réalisées en 2024 :



- Une parcelle de 23 hectares à Voisnles (77), en Île-de-France, qui conforte le foncier d'une ferme en grandes cultures, avec transformation et vente sur place;
- un complément d'acquisition de 7 hectares avec une nouvelle parcelle pour la ferme du Nofy à Bourg-Achard (27) en Normandie pour une activité d'élevage bovin laitier.

Ces deux acquisitions ont eu lieu dans des zones à enjeux pour la préservation de la ressource en eau potable et ont bénéficié d'un soutien technique et financier important de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les suites

- Poursuivre les acquisitions foncières, avec l'objectif d'un projet d'acquisition par région concernée d'ici 2026.
- Continuer à faire grandir cette démarche de coopération novatrice, incluant collectivités et société civile. C'est une approche systémique du territoire de production agricole et de consommation de nature à inspirer d'autres collectivités ou groupements de collectivités. Elle constitue notamment un support pertinent pour investir les enjeux de transmission des fermes dans le bassin de la Seine.

Prendre part au plaidoyer au niveau national et local



Forts de notre expertise sur la préservation du foncier agricole et de notre expérience de terrain, nous avons souhaité, en 2024, renforcer davantage notre action de plaidoyer pour faire évoluer les politiques publiques à l'échelle nationale et locale et les amener à mieux répondre aux besoins actuels de l'agriculture et de la société.

Depuis 2023, nous avons accompagné la structuration d'un groupe de bénévoles à l'échelle régionale pour mener des actions de plaidoyer auprès des élus du territoire. Dans un premier temps, le groupe a acquis des connaissances sur les enjeux et les objectifs liés au renouvellement des générations d'agriculteurs ainsi que sur la posture à adopter pour un plaidoyer efficace. Dans un second temps, le groupe s'est organisé pour rencontrer les parlementaires dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole. Six bénévoles ont contacté de façon active les parlementaires, soit 37 députés et 25 sénateurs. Ces prises de contact ont été suivies de rendez-vous avec les parlementaires. Une visite de la ferme de Toussacq a aussi été organisée avec une sénatrice seine-et-marnaise en décembre 2024. De plus, dans la perspective de mobiliser les candidats aux élections en amont des municipales de 2026, nous avons développé, pour

les bénévoles, une boîte à outils leur permettant de s'approprier les caractéristiques de leur territoire et de construire leur argumentaire avec des exemples concrets et locaux.

Par ailleurs, notre association s'est exprimée publiquement pour s'opposer à un projet de construction de centre pénitentiaire sur des terres agricoles se situant dans la commune de Noiseau (Val-de-Marne). Plus exactement, nous avons participé à la concertation ouverte par le préfet en février-mars en publiant un avis quant à la qualification de PIG (projet d'intérêt général) pour ce projet, puis nous nous sommes associés au recours devant le tribunal administratif contre la décision préfectorale de juillet 2024 déclarant le projet comme un PIG. La qualification de PIG permet à l'État d'imposer des projets d'utilité publique aux collectivités locales qui, dans ce cas, s'y opposent fermement. Cette action fait suite à la mobilisation du groupe local Terre de Liens Val-de-Marne qui, depuis plusieurs années, mène une action de veille foncière citoyenne dans le territoire concerné par le projet, en organisant des visites de terrain, en menant l'enquête pour compléter un primo-diagnostic, en tissant des liens avec les associations locales...



Mobiliser les citoyens et citoyennes

En Île-de-France, ce sont plus de 170 citoyens et citoyennes qui agissent avec Terre de Liens en tant que bénévoles et mènent des actions au plus près du territoire. Au sein de ce réseau régional, certaines personnes s'investissent sur une ou deux actions de mobilisation par an et d'autres consacrent plusieurs heures par semaine aux activités de l'association.

Nous accordons une attention particulière à l'accueil et à l'accompagnement des bénévoles, pour que chacun·e se sente libre de s'engager selon ses envies, sa disponibilité et ses appétences.

Que font les bénévoles à Terre de Liens ?



Les missions proposées et prises en main par les bénévoles sont variées, et toutes les expériences et compétences sont un atout pour développer l'activité de Terre de Liens et contribuer concrètement à :

- sensibiliser les citoyennes et citoyens aux enjeux et moyens pour défendre une agriculture biologique et paysanne;
- collecter de l'épargne citoyenne pour l'acquisition de nouvelles fermes;
- participer à des chantiers et animations dans les fermes franciliennes;
- repérer des terres agricoles à préserver;
- contribuer à l'élaboration des politiques locales et nationales par des actions de plaidoyer.

Certain·es s'impliquent au sein des huit groupes locaux actuellement présents sur le territoire pour créer du lien avec des bénévoles voisins ou partenaires et pour mener des actions au plus près de chez soi. Chaque groupe est animé par des bénévoles référent·es, qui se retrouvent mensuellement pour partager les actualités, les bons conseils et les idées pour mettre en œuvre leurs projets collectifs.

« Rejoindre le groupe local près de chez moi était une évidence pour moi, pour faire le lien avec mon envie de participation utile et de soutien à l'action de Terre de Liens. »

Bertrand, bénévole à Terre de Liens Île-de-France



L'accueil et la formation des bénévoles

Améliorer l'accueil des citoyens et citoyennes, faciliter leur engagement au sein de Terre de Liens a été l'une de nos priorités d'action.

De janvier à décembre 2024, sept sessions d'accueil « Terre de Liens ? Je t'explique ! » ont été proposées. Ces rendez-vous permettent de mieux comprendre le mouvement Terre de Liens et ses leviers d'action en Île-de-France, de découvrir les fermes du territoire et les moyens d'agir en tant que citoyen·ne. Ces sessions d'accueil ont été préparées et animées par deux bénévoles, Agnès et Jean-François, qui ont également pris le temps de se former à la posture de formateur·trice. Au total, une soixantaine de nouveaux bénévoles ont été accueillis en 2024.

Et après l'accueil ? Tout au long de l'année, nous proposons un riche catalogue de formations citoyennes, partagé avec les Ami·es de la Conf' et le réseau des AMAP Île-de-France. Toutes les formations (près de 40 au total) sont ouvertes gratuitement aux adhérent·es. En 2024, ce sont 18 sessions qui ont été dispensées par Terre de Liens, avec 17 formateurs et formatrices différent·es – dont huit bénévoles, sept salarié·es, un fermier et un élu local.

De plus, 16 ateliers Fresques (du climat, de la biodiversité ou du sol) ont été proposées gratuitement aux adhérent·es Terre de Liens en 2024, grâce à la mobilisation des bénévoles formés pour animer ces ateliers participatifs, à la fois

scientifiques et ludiques. Nous remercions tout particulièrement l'Espace Frans Krajcberg, Centre d'art contemporain art Et nature qui a accueilli une grande partie de ces animations.

Cette diversité de personnalités et profils d'instructeurs·trices reflète notre souhait de respecter les valeurs d'éducation populaire qui nous caractérisent et de valoriser concrètement la multiplicité des expériences citoyennes. Le contenu et le format de chaque formation sont ainsi conçus pour être accessibles

à toutes et tous, pour appréhender u mieux les enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation en Île-de-France et encourager l'action citoyenne. À titre d'exemples, certaines de ces formations ont porté sur les données clefs ainsi que les évolutions pour comprendre le contexte foncier agricole en Île-de-France, sur les leviers d'action des collectivités locales pour préserver les terres agricoles, sur le parcours d'acquisition de fermes par Terre de Liens, sur le fonctionnement des SAFER, etc.



FOCUS SUR L'INCONTOURNABLE JOURNÉE RÉGIONALE DES BÉNÉVOLES

La journée régionale des bénévoles est un rendez-vous, désormais traditionnel, avec celles et ceux qui font vivre l'association ! Placé sous le signe de la convivialité, cet événement a rassemblé cette année à Montreuil plus de 70 bénévoles (ou futur·es bénévoles) : l'occasion idéale pour partager l'enthousiasme, l'engagement et les idées de chacun·e pour faire mouvement.

Près d'une vingtaine de personnes ont participé activement à la préparation et à la réussite de cette journée, durant laquelle chacun·e a eu l'opportunité de valoriser son expérience en partageant les actions réalisées au cours de l'année, ses conseils, idées ou interrogations.

C'est le cas de Fabienne, Daphné et Valentine qui ont conçu et animé l'atelier sur le plaidoyer, entre temps explicatif et cas pratiques : De quoi s'agit-il ? Quelles sont les actualités politiques sur lesquelles agir ? Comment s'en saisit-on à Terre de Liens ? et en Île-de-France ? À la fin de la journée, sept personnes ont directement rejoint le groupe de travail Plaidoyer pour poursuivre l'action en 2025 !

Une quinzaine de bénévoles ont également témoigné de leurs expériences sur un format « speed-meeting des missions bénévoles » : dix minutes pour présenter la mission (animer un stand, participer au comité de rédaction, savoir parler d'Abiosol, organiser des ciné-débats, rejoindre un groupe local...), répondre aux questions et donner les informations clefs à celles et ceux qui voudraient se lancer.

Enfin, en fin de journée, Alain Crochot, de la ferme des Pâtis à Cergy, est venu spécialement à Montreuil pour échanger avec les bénévoles et clôturer cette journée riche d'échanges et de rencontres. On vous dit à l'année prochaine ?

Rendez-vous à la ferme



Les chantiers à la ferme : des journées utiles et pédagogiques !

Mobiliser les citoyen·nes autour des fermes à travers des chantiers participatifs et pédagogiques est une action clef pour notre association car elle permet de valoriser et de montrer au plus grand nombre des projets agricoles vertueux en Île-de-France. Les citoyen·nes qui participent à ces chantiers créent également leur propre expérience autour des fermes et sont ainsi plus à-même d'en parler autour d'eux, lors des événements de sensibilisation ou la tenue de stands, pour témoigner des conditions et méthodes de travail développées par les paysan·nes, etc.

En 2024, ce sont 28 jours de chantier à la ferme qui ont été organisés.

À noter en 2024, un grand nombre de chantiers ont été conçus en partenariat avec l'association Agrofile pour la mise en œuvre de projets agroforestiers : concrètement, nous avons planté et paillé des milliers d'arbres et d'arbustes, créé des haies et des liens pour l'avenir.

D'autres chantiers participatifs ont été réalisés grâce à l'implication de bénévoles à proximité des fermes, comme l'a fait Gérard qui a organisé avec les fermier·es deux journées de coupes de branches et de pose de clôtures pour les brebis de la ferme du Bois des Folies, à Chevannes.





Évènements et publications

En 2024, grâce à la mobilisation des adhérent·es et des bénévoles, Terre de Liens a été largement présent sur des événements publics partout en Île-de-France : d'autant plus d'opportunités de faire connaître le mouvement, rencontrer d'autres acteurs (publics, associatifs, etc.) tout en renforçant l'ancrage local de l'association.

Au total, ce sont plus de 50 stands Terre de Liens qui ont été animés sur des événements très variés : des fêtes et festivals (comme les Naturiales de Fontainebleau, la Fête de l'alimentation, des Forums des associations, des Portes ouvertes de lycées et écoles agricoles comme La Bretonnière ou l'École du Breuil, la fête du Houblon à Villiers-sous-Grez, etc.) sur des forums étudiants (Agroparitech, Polytechnique...), dans des Biocoop partenaires de Terre de Liens et même lors de la Fête de la musique, à Paris.

L'année 2024 a également été riche d'organisation de ou participation à des tables-rondes ou des conférences. Entre autres, nous avons organisé la table-ronde « Les pesticides, ni dans la terre, ni dans nos assiettes ! » qui s'est tenue à l'Académie du Climat dans le cadre du Festival du Mieux Manger de la Ville de Paris, avec les interventions de Marc Dufumier (ingénieur agronome), Barbara Berardi Tadié (directrice de recherches pour Pollinis), Alain Crochot (maraîcher en bio à Cergy-Pontoise) et Marina Seder Colomina (administratrice d'Abiosol et du réseau AMAP Île-de-France).

À noter aussi, un véritable record de mobilisation autour des projections-débats : en 2024, ce sont 21 événements qui ont été organisés et animés par les bénévoles ! Ces soirées ont eu lieu dans des cinémas, des bars associatifs, des supermarchés coopératifs, une paroisse... Neuf d'entre elles ont été proposées entre octobre et novembre, dans le cadre du festival AlimenTERRE organisé par le Comité français pour la solidarité internationale.

Les films concernés

La Ferme des Bertrand

(G. Perret, 2023)

Tu nourriras le monde

(F. Schruijer et N. Pirard, 2022)

Champ de lutte, semeurs d'utopie

(M. Syre, 2020)

Croquantes

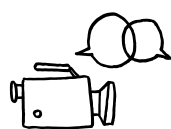
(T. Lopez et I. Mandin, 2022)

Trainée de Poudre

(A. Chandelle et P. Remacle, 2024)

Bienveillance paysanne

(O. Dickinson, 2023).

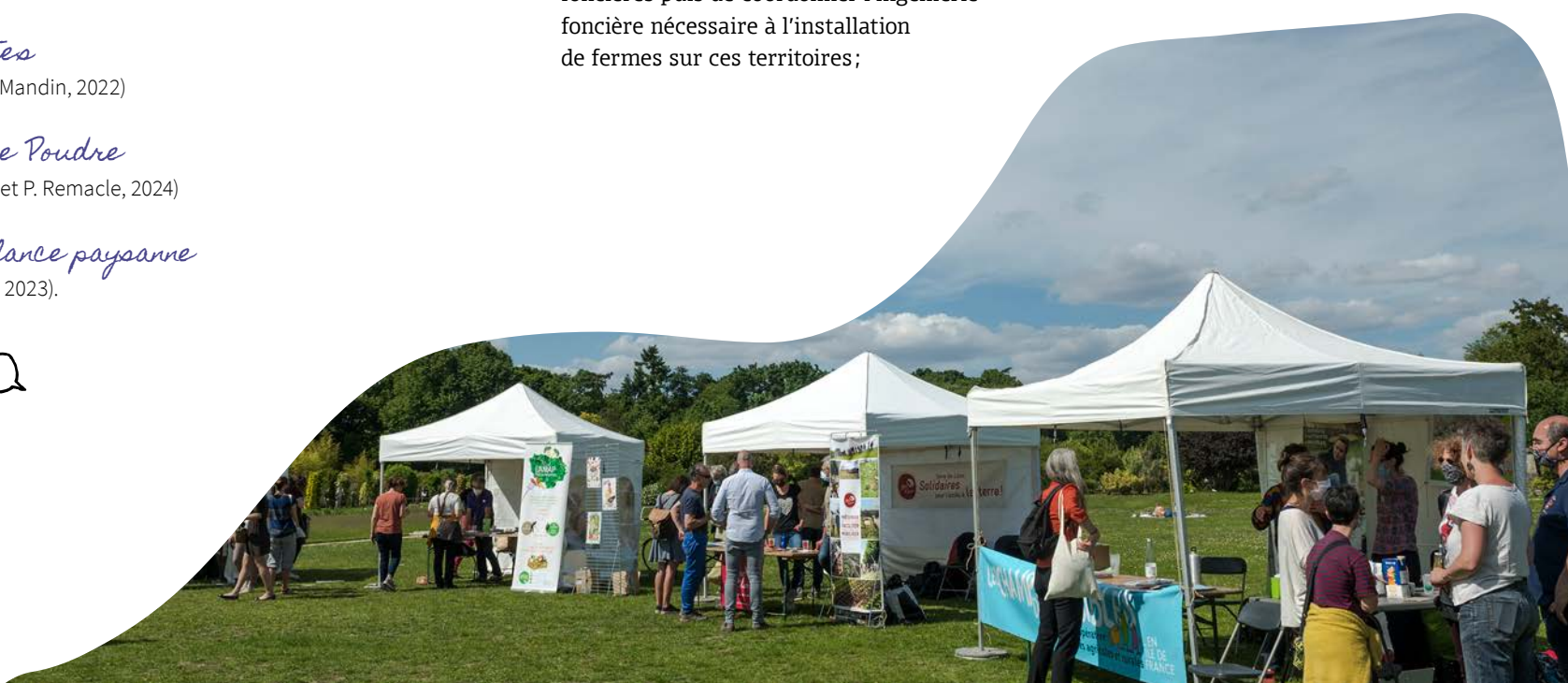


Les publications

En plus d'accompagner les cédants et les propriétaires qui nous sollicitent directement, nous menons localement des actions de veille foncière afin d'avoir une connaissance fine du territoire qui nous permette d'identifier d'autres pistes propices à de l'installation. Pour cela, nous travaillons à plusieurs niveaux :

- avec nos partenaires dans le cadre de deux cellules foncières locales animées par la SAFER, l'une sur le territoire des communautés d'agglomération de Cœur d'Essonne et de Grand Paris Sud Essonne Sénart – créée en 2022 dans le cadre du projet Sésame –, l'autre créée en 2024 sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et du parc naturel régional du Vexin. Ces cellules locales foncières permettent de réunir autour de la table des acteurs de l'installation, d'identifier des opportunités foncières puis de coordonner l'ingénierie foncière nécessaire à l'installation de fermes sur ces territoires ;

- avec les bénévoles et les citoyens, qui sont bien placés pour savoir ce qui se passe près de chez eux ! Nous pouvons ainsi compter sur nos bénévoles des groupes locaux, en zones périurbaine et rurale notamment, pour nous relayer les opportunités d'installation sur leur territoire. Nous nous sommes organisés afin de mieux accueillir les pistes foncières transmises par des citoyen·nes : chaque citoyen et citoyenne qui le souhaite peut ainsi mobiliser un réseau d'acteurs et une palette d'outils pour rencontrer les propriétaires de foncier vacant, les futurs cédant·es, les exploitant·es et les collectivités pouvant accueillir une installation, puis faire remonter ces informations à l'association Terre de Liens Île-de-France.



Nos partenaires

ABIOSOL BIEN PLUS QU'UN PARTENAIRE



C'est dans le cadre de l'association Abiosol (agriculture biologique et solidaire) que nous menons nos actions d'accompagnement des porteurs et porteuses de projet dans leurs recherches et démarches foncières. Abiosol est plus qu'un partenaire : nous sommes co-fondateurs de cette association, avec le Réseau des AMAP Île-de-France et la coopérative Les Champs des Possibles. Chacune des trois structures mutualise ses compétences et ses moyens pour proposer un accompagnement personnalisé et complet, allant de l'émergence du projet jusqu'à l'installation.

Rendez-vous page 20 pour en savoir plus.



Le réseau des AMAP en Île-de-France

Le réseau AMAP IDF est structuré autour de trois grandes missions : l'animation du réseau de fermes et groupes AMAP, l'installation de nouveaux paysans et nouvelles paysannes en Île-de-France, et la mobilisation des citoyens et des citoyennes, des décideurs et décideuses et des territoires. Ce sont des partenaires privilégiés de notre action, notamment au sein de l'association Abiosol.



La coopérative Les Champs des Possibles

Les Champs des Possibles sont une couveuse d'activités agricoles mais aussi une coopérative et un organisme de formation pour les futurs paysans et paysannes. Elle se donne pour mission de faciliter l'installation de paysan·nes, artisan·nes, acteurs et actrices de la transition en Île-de-France. Ce sont des partenaires privilégiés de notre action en Île-de-France, notamment au sein de l'association Abiosol.

Agrof'île

Agrof'île est une association qui rassemble des agriculteurs, des agronomes, des paysagistes, des scientifiques, des enseignants et des consommateurs pour accompagner des projets agroécologiques, former les agriculteurs et les bénévoles, sensibiliser, réaliser des chantiers et faire de la recherche et développement sur le territoire francilien.

Agrof'île a pu bénéficier de plusieurs financements dans le cadre du programme Biodiversité de la Fondation Terre de Liens. C'est un partenaire privilégié de notre action dans les fermes Terre de Liens en Île-de-France : réalisation de diagnostics de plantations de haies et d'autres infrastructures agroécologiques, aide à la recherche de financements, organisation de chantiers bénévoles pour les plantations...

Cinq fermes Terre de Liens bénéficient de l'accompagnement d'Agrof'île en 2023-24, soit près de 14 000 arbres et arbustes plantés. Au total, Agrof'île accompagne la plantation d'au moins 40 000 plans, 30 km de haies chaque année en Île-de-France !

Nous vous tenons au courant de tous les chantiers organisés en partenariat avec Agrof'île dans nos fermes, via notre newsletter et notre site internet. Soyez les bienvenus !



France nature environnement Île-de-France

Association qui veille à la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie, FNE fédère plus de 400 associations en Île-de-France ; elle est présente dans les principales commissions nationales de concertation.

Depuis plusieurs années, nous faisons vivre un partenariat avec FNE Île-de-France, qui facilite le partage d'informations pour atteindre des objectifs communs, à l'échelle de l'Île-de-France et dans les territoires.

CARMA

L'association CARMA (Coopération pour une ambition agricole, rurale et métropolitaine d'avenir) a été créée en 2016 pour proposer un projet d'avenir pour les terres agricoles très fertiles du triangle de Gonesse (670 hectares), menacées par le projet de construction du centre commercial Europacity. CARMA porte un projet agricole et alimentaire alternatif qui se veut exemplaire.



Nos mécènes

Associer le monde des entreprises à nos actions, développer le mécénat à l'échelle régionale : voici un nouveau défi pour notre association que nous avons souhaité commencer à relever en 2024, notamment avec la création d'un groupe de travail bénévole dédié. Il s'agit de renforcer notre autonomie financière, mais aussi de rencontrer et de sensibiliser de nouvelles personnes, d'associer plus largement la société civile à nos actions.

Au niveau national, notre comité d'éthique des partenariats entreprises (CEPE), composé de bénévoles administrateurs et administratrices du réseau associatif, veille à ce que ces alliances respectent les valeurs de Terre de Liens.

Les dons en mécénat constituent une ressource financière importante pour notre association, assurée essentiellement par des Biocoop franciliennes : en 2024, ce sont 44 000 euros qui ont été collectés par les magasins qui nous soutiennent avec un mécénat territorial.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les gérants, les clients et les équipes des magasins Biocoop franciliens qui nous soutiennent via un partenariat « Carte de fidélité » :

À Paris : Canal bio et Petit canal, Biocoop Étienne Marcel et Biocoop ADN Nation

Dans le Val-de-Marne : Les Papillons (Le Perreux-sur-Marne) et Les Passiflores (Nogent-sur-Marne)



Avec les gérants et équipes des magasins Biocoop Les papillons (Le Perreux-sur-Marne) et Les Passiflores (Nogent-sur-Marne), qui nous soutiennent depuis plusieurs années.

Nous remercions également la Biocoop La Chouette à Montesson (78), qui nous soutient avec un don annuel et qui accueille les réunions du groupe local dans ses locaux, ainsi que la Biocoop La colline à Saint Cloud et la Ferme Nature H découvertes à Versailles.

ILS NOUS SOUTIENNENT





LE MOUVEMENT TERRE DE LIENS

Au sein du mouvement Terre de Liens, des citoyens et citoyennes se mobilisent pour se réapproprier un sujet de société crucial : l'avenir de notre agriculture, de notre environnement et de notre alimentation. S'engager dans Terre de Liens, c'est permettre aux terres de conserver leur vocation agricole et de retrouver leur statut de bien commun. Mais c'est aussi agir très concrètement sur l'installation et le maintien de paysannes et de paysans pratiquant une agriculture de proximité et biologique.



**Terre de Liens
Île-de-France**

47 avenue Pasteur
93100 Montreuil

www.terredeliens.org/Île-de-France

Dépôt légal : avril 2025

Imprimé en France par Grafik Plus (Rosny-sous-Bois),
sur du papier issu de forêts gérées de façon durable.



IMPRIM'VERT®

Directeur de publication : Jean-Marc Frohard

Responsable de rédaction : Stefania Molinari

Création graphique : Constance Nowacki

Crédits photos : Terre de Liens / S. Collinet, C.

Cormary, H. Degranpré, F. Dupont-Camus, J.L.

Duval, I. Ferrari, N. Foss, S. Legrand, S. Molinari,

S. Mulas, J. Neves, P. Porte-Kieffer, A. Seingier.